

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

ENQUÊTE PUBLIQUE N° 2031

CAROUGE / PRAILLE ACACIAS VERNETS – « ÉTOILE 2 »

Projet de plan localisé de quartier N° 30129-67

Le département du territoire vous informe que le projet de plan localisé de quartier N° 30129-67, accompagné de son règlement, de son rapport explicatif, de sa notice d'impact sur l'environnement 1^{ère} étape et du préavis du service de l'environnement et des risques majeurs (SERMA), du 13 juin 2025, de son schéma directeur de gestion et d'évacuation des eaux et de son concept énergétique territorial, situé au lieu-dit « Étoile 2 », sur le territoire de la commune de Carouge, est déposé :

- **au département du territoire**, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5^{ème} étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h. à 12h. et de 14h. à 16h.) Tél. 022 546 73 00 et sur internet à l'adresse suivante : <https://www.ge.ch/c/plans-en-consultation> ;
- **à la mairie de Carouge**, 14, place du Marché (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h. à 12h. et de 14h. à 17h.) Tél. 022 307 89 87 ;

où il peut être consulté du **18 août au 18 septembre 2025** inclusivement.

Ce plan modifie, pour partie, le plan N° 29172A visé à l'article 1 de la loi 10788, relative à l'aménagement du quartier « Praille Acacias Vernets », du 23 juin 2011.

Ce plan vaut pour partie plan de modification de limites de zones au sens de l'article 15 alinéa 2 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LaLAT).

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au :

Département du territoire
Direction Praille Acacias Vernets
Case postale 224
1211 Genève 8

Publication FAO : 18 août 2025

Le conseiller d'Etat chargé du département du territoire :

Antonio HODGERS